AR PREFECTURE
005-200052801-20190807-DEL20192020URBI-DE
Reçu le 08/08/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°21 du : 7 août 2019

Délibération n° : 2019.020

Objet : Partenariat URBISEKO.

Par suite d'une convocation en date du 18 juillet 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 7 août 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DAERDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Présent**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	*Absent*	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	*Absente*	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	*Absent*	Dominique MOULIN	**Présent**
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Pouvoir à Christian LAURENS**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	*Absent*	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

Vu

La proposition de partenariat à titre gracieux de l'entreprise URBISEKO ;

L'intérêt d'avoir à l'échelle du PETR Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras un outil de planification pour la transition écologique et un bilan écologique du territoire.

Considerant

Que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, dans ses missions souhaite poursuivre la dynamique énergie de transition énergétique initiée par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ;

Que le territoire, suite à la dynamique impulsée par le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, doit être suivi dans son évolution ;

Que l'entreprise URBISEKO propose un modèle qui permet de dialoguer avec l'économie locale en mettant côte à côte les réserves en Capital Naturel et le poids des empreintes écologiques des activités humaines ;

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
Mairie 9 Rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE
accueil@paysgrandbrianconnais.fr
www.paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 000 12

AR PREFECTURE
005-200052801-20190807-DEL20192020URBI-DE
Reçu le 08/08/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°21 du : 7 août 2019
Délibération n° : 2019.020
Page 2 sur 2

Objet : Partenariat URBISEKO.

Que le partenariat vaut sur l'analyse « standard » du capital naturel et de l'empreinte pondérée des activités humaines sur le territoire à partir des données disponibles « Inspire » et sur l'établissement du bilan écologique du territoire et de détermination d'indicateurs synthétiques permettant son suivi (Résilience et Durabilité) ; ainsi que sur l'accès à l'interface Web URBISEKO pour le Pays du Grand Briançonnais et ses administrés ;

Que le partenaire demande l'affichage du bilan fourni sur le site du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, ainsi que le logo et le lien du site internet de l'entreprise URBISEKO en contrepartie de sa prestation gratuite.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		9
Nombre de membres présents		8	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			9		
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'établir un partenariat à titre gracieux avec l'entreprise URBISEKO pour la réalisation d'un un bilan écologique du territoire ;

Autorise le Président à signer tous actes ou conventions en lien avec ce partenariat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras * H.A. *

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
Mairie 9 Rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE
accueil@paysgrandbrianconnais.fr
www.paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 000 12